

DANS TOUTES NOS RÉGIONS, L'ŒUF COCOTTE... A LA COTE !



Sympa le thème du nouveau concours 2027 des Œufs de France

Pour sa 9^e édition, ce concours qui s'adresse aux jeunes en école de cuisine ou en apprentissage, a choisi pour thème l'un de nos plats préférés : « l'œuf cocotte... ». Et, comme chacune de nos régions nous offre ses belles productions d'œufs mais aussi ses spécialités culinaires, dont des œufs cocotte, présentés dans de gros légumes... des ramequins en verre, terre etc... avec les petites garnitures et décorations nées de l'imagination familiale et de celle des bons petits restos alentours... Bref, le thème de ce sympathique concours s'imposait, auquel les jeunes futurs professionnels peuvent s'inscrire jusqu'à mi-décembre, en voici les modalités...

Comment s'inscrire au Trophée des Œufs de France ?

Le concours est ouvert à toutes personnes ayant entre 16 et 24 ans suivant une formation de cuisine en école, lycée, apprentissage, ou aux candidats libres en cuisine.

Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au **14 décembre 2026** en nous envoyant la fiche d'inscription jointe par

- courrier à ADOCOM RP, 11 rue du Chemin Vert, 75011 Paris
- mail : anais@adocom.fr
- ou en s'inscrivant par téléphone auprès d'**Anaïs, Ariane** ou **Lisa** : 01 48 05 19 00

À la réception de leur inscription, nous leur enverrons le dossier de participation. Ils auront alors jusqu'au **1^{er} mars 2027** pour nous le retourner complété avec l'explication de leur recette et les photos de leur réalisation.

Le règlement du concours est téléchargeable sur le site lesoeufs.fr, rubrique « Jeunes & Enseignants » ou sur demande auprès des personnes pré-citées.

La finale :

6 candidats seront sélectionnés pour participer à la finale qui aura lieu à Paris au Printemps 2027 (date à déterminer). Ils auront alors 1h30 pour réaliser leur recette en 4 fois identiques pour le jury et tenter de gagner des Prix **allant jusqu'à 1 400 €**.





À propos du CNPO :

Le CNPO est l'Interprofession de l'œuf de France représentant chacun des maillons de la «filière œuf» : des accouveurs aux éleveurs et transformateurs en passant par la distribution. Le CNPO regroupe dix-huit organisations et a été reconnu par les pouvoirs publics le 12 mars 1996.

Chargé de contribuer au développement et à la prospérité des différentes branches de la filière, il a donc pour objectifs principaux d'assurer le contact entre les Organisations Professionnelles, de représenter les acteurs de la filière auprès des instances, de réaliser des actions d'information et de communication autour de l'œuf de France, d'entreprendre des actions techniques et de servir de cadre aux accords entre l'ensemble des partenaires.

Pour en savoir plus :

lesoeufs.fr

**Pour un retour en vidéo sur la dernière édition
du Trophée des Oeufs de France :**

[cliquez ici](#)